



Mercredi 18 octobre 2017, le Centre Social et Culturel de Champvert a protesté contre la suppression des contrats aidés

Depuis 2014, avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires,
le nombre d'animateurs nécessaires au Centre Social et Culturel de Champvert est d'une trentaine.

Nous avons recruté de 8 à 10 animateurs avec des Contrats d'Avenir de 1 à 3 ans (contrats aidés). Pourquoi ?

- Travaillant de 30 à 35 h par semaine, ils ont été animateurs tout à la fois dans les ALAE (accueil périscolaire), les mercredis, les centres de loisirs des vacances scolaires, les lieux d'accueil de proximité (animation de quartier pour les 6 à 15 ans), et l'accompagnement scolaire. Beau parcours d'expérience professionnelle !
- Tous ces jeunes ont pu se professionnaliser : nous pouvons témoigner des parcours de qualifications réalisés pour la plupart d'entre eux.
- Ce fonctionnement a permis de travailler avec l'ensemble de l'équipe à une cohérence éducative dans le Centre Social et Culturel de Champvert.
- Ce dispositif nous permettait, grâce à l'aide de l'état (de 80 à 100 000 €), d'équilibrer notre budget,

La suppression subite et brutale de ces contrats aidés nous a contraints à la rentrée de proposer :

- Des contrats de 14 h / semaine pour les animateurs ALAE,
- Pour d'autres animateurs (qui ne peuvent plus être les mêmes) des contrats à la journée pour les accueils de loisirs de proximité,
- Pour d'autres animateurs (qui ne peuvent plus être les mêmes) des contrats à la journée pour les centres de loisirs des mercredis et des vacances,

Les conséquences :

- De très nombreux emplois très parcellisés avec des difficultés de recrutement et un turn-over important
- Une équipe moins soudée et une continuité éducative mise à mal,
- Plus de possibilités d'inscrire des jeunes dans un parcours qualifiant,
- Un équilibre budgétaire du Centre Social et Culturel de Champvert qui va de nouveau être difficile à tenir.

Depuis la rentrée, le Centre Social et Culturel de Champvert s'est adressé à diverses personnalités pour faire état de cette situation : le Maire de Lyon, le préfet du Rhône, et deux députés : M. RUDIGOZ (élu de la circonscription) et Madame BRUGNERA (responsable des centres sociaux à la ville de Lyon avant son élection).

C'est pour cela que nous avons aussi participé avec de nombreuses autres associations à cette journée du mercredi 18 octobre 2017.

Il nous a également paru indispensable d'informer les adhérents et usagers du Centre Social et Culturel.